

Échos de la séance du comité du 7 septembre 2006

Michaël Hofer, Président SSP, Lausanne

La séance de fin d'été du comité de la SSP s'est tenu le même jour que le pool des délégués dans les locaux de l'Union patronale de Fribourg. Les sujets suivants ont notamment été traités:

- Relève au sein du comité: Walter Baer, médecin chef de la clinique de pédiatrie de Coire, remplace Urs Hunziker qui s'est retiré en juin dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du comité. En 2007 et 2008 il faudra remplacer au moins un «membre ambulatoire» et nous sollicitons ici les groupements régionaux pour qu'ils proposent des candidates et candidats alémaniques, tessinois-es ou romand-es.
- L'admission de 6 nouveaux membres ordinaires.
- Le projet obésité: suite à la présentation de ce projet lors du pool des délégués, il a été décidé de demander au groupe de travail obésité de répondre par écrit aux différentes questions que se sont posés les délégués du pool ainsi que les membres du comité. Un résumé du projet élaboré par le groupe de travail ainsi qu'une réponse à ces différentes questions sera soumise aux membres de la SSP sur le site internet de la SSP et dans *Pediatria*. Les membres de la SSP ainsi que les différents groupes d'intérêts et groupes régionaux auront ensuite jusqu'à la fin novembre 2006 pour prendre position sur ce projet. Lors de sa prochaine séance début décembre 2006, le comité prendra une décision pour la suite du projet.
- L'Union des pédiatres, pédopsychiatres et chirurgiens pédiatres, ou fPmh, a été créée suite à l'acceptation des statuts par ces trois sociétés ce printemps. L'assemblée générale fondatrice aura lieu le 2 novembre 2006 à Berne et réunira les comités des trois sociétés.
- Michele Losa nous a informé de l'état actuel des négociations concernant Swiss DRG. Afin de pouvoir défendre la position des cliniques de pédiatrie dans le cadre du financement par les DRG, des données chiffrées ont été

collectées dans plusieurs cliniques de pédiatrie. Les données devront être analysées par un bureau de consultants. Cette analyse sera ensuite être utilisée pour défendre la position de la pédiatrie lors des discussions avec Swiss DRG. Le comité a accueilli très positivement ce projet et a décidé à l'unanimité de le soutenir financièrement. Des éventuels coûts supplémentaires liés à ce projet devraient être pris en charge par les services de pédiatrie.

- Conformément à ce qui avait été convenu lors de l'assemblée générale à Berne, votre trésorière, votre secrétaire générale et votre président ont eu une entrevue avec le Service des impôts du Canton de Fribourg. Suite à cette discussion, ce service semblait prêt à entrer en matière sur une exonération partielle ou totale des impôts pour notre société.
- René Tabin est venu discuter avec le comité du site internet de la SSP. Il a été décidé de procéder à un lifting de la forme. Pour la gestion du site en particulier, René Tabin demande de l'aide pour gérer les différentes rubriques. Merci à ceux qui sont prêts à l'appuyer René Tabin dans son immense travail en faveur du site Internet, qui est essentiel pour la communication au sein de notre société et vers l'extérieur.
- Florence Martin nous a fait part des questions pratiques que les pédiatres en formation se posent concernant le nouveau programme de formation post-graduée. Ces questions seront directement transmises à la Commission de formation post-graduée, ce qui permettra ensuite de donner une information précise à tous les pédiatres en formation.
- Le prix Fanconi sera attribué alternativement une année en faveur d'un candidat s'étant distingué par son excellence scientifique et l'année suivante pour un travail d'excellence en faveur de la pédiatrie suisse. Pour 2007, c'est l'excellence scientifique qui sera récompensée.

- Suite à la réforme des structures de la FMH, la Conférence des Présidents est remplacée par une assemblée des délégués où siègent les représentants des associations faitières médicales. Les pédiatres suisses auront l'un des cinq sièges attribués au CMPR. Le délégué doit être membre de la Chambre Médicale de la FMH; ce sera Stephan Rupp qui représentera les pédiatres.